

Plus d'une centaine d'espèces de papillons de jour ont été recensées en Picardie. Certaines d'entre elles sont aujourd'hui menacées de disparition, d'autres ont déjà disparu et d'autres sont arrivées récemment. Les menaces qui pèsent sur les papillons sont nombreuses : destruction de l'habitat des chenilles et des imagos*, isolement des populations par la fragmentation des milieux naturels, raréfaction de plantes-hôtes* pour les espèces les plus spécialisées, utilisation de pesticides, parasitisme... Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie met en œuvre des actions en faveur de la conservation des habitats et des nombreuses espèces rares et menacées qui leur sont associées. Il conduit des études dans le but d'améliorer les connaissances sur l'écologie de plusieurs espèces et le fonctionnement de leur population. Puis, il met en place des actions de gestion sur les sites favorables à la conservation et au développement du patrimoine naturel dont les papillons bénéficient. Il accompagne la mise en place de divers projets et mesures dans l'objectif de restaurer des continuités écologiques permettant les échanges entre les différentes populations. Avec la présence de 95% des espèces menacées en



Chenille du Machaon



Les papillons sont des insectes ayant deux antennes sur la tête, trois paires de pattes et deux paires d'ailes sur le thorax. Tous possèdent des écailles sur les ailes. On distingue les papillons de jour (les Rhopalocères) des papillons de nuit (les Hétérocères) par la forme de leurs antennes. Les antennes des papillons de jour sont toujours en forme de massue alors que celles des papillons de nuit, de formes très variables, ne le sont jamais.

Saviez-vous que certains papillons ont besoin des fourmis ? Chez certains papillons de jour, la chenille émet une substance qui fait croire aux fourmis qu'il s'agit de leur descendance ! Les fourmis l'emmènent alors dans leur fourmilière où elle est "nourrie et logée" en attendant de se transformer en papillon...



Espèce	Période de vol des adultes (imagos)									
	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	
1 Point de Hongrie					en 2 générations*					
2 Hésérie de la mauve										
3 Virgule										
4 Machaon					en 2 générations*					
5 Piéride du lotier					en 2 générations*					
6 Fluoré					en 2 générations*					
7 Lucine										
8 Aurore										
9 Thédia de la ronce										
10 Cuivré commun					en 2 générations*					
11 Cuivré des marais					en 2 générations*					
12 Argus frêle					en 2 générations*					
13 Azuré de la croisette										
14 Azuré des anthyllides					en 2 générations*					
15 Argus bleu-nacré										
16 Argus bleu-céleste					en 2 générations*					
17 Azuré des coronilles					en 2 générations*					
18 Tircis										
19 Mégère					en 2 générations*					
20 Céphale										
21 Amaryllis										
22 Tristan										
23 Myrtil										
24 Demi-deuil										
25 Petit Mars changeant										
26 Petite violette					en 2-3 générations*					
27 Nacré de la Sanguisorbe										
28 Grande Tortue -hibernation-										
29 Paon-du-jour -hibernation-										
30 Vulcain -hibernation-										
31 Petite Tortue -hibernation-										
32 Carte géographique					en 2 générations*					
33 Mélitée du plantain										
34 Damier de la sucrose										
35 Thédia du prunier										

* 2 générations : espèce réalisant deux fois son cycle biologique en une année

Les papillons de notre région préservés grâce au Conservatoire d'espaces naturels de Picardie !



Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie gère plus de 200 sites naturels de grand intérêt dans notre région. Il assure l'étude, la protection, la gestion et la valorisation de ces sites afin de s'assurer que le patrimoine naturel remarquable qui s'y trouve soit préservé, restauré, développé.

Le Conservatoire assure notamment des travaux qui permettent de restaurer ou de maintenir de bonnes conditions de vie et de reproduction pour la faune et la flore. Il valorise également les sites en proposant des sorties nature et en réalisant sentiers, panneaux et plaquettes pour mieux faire connaître la nature en Picardie. Grâce au Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, la nature de notre région est entre de bonnes mains !

Association loi 1901, le Conservatoire a besoin de votre soutien pour continuer son action : adhésion, bénévolat, participation aux sorties ou chantiers. Quelles que soient votre disponibilité ou vos connaissances, vous êtes utiles !

Plus d'informations : www.conservatoirepicardie.org

Les actions du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie sont possibles grâce au soutien financier de :



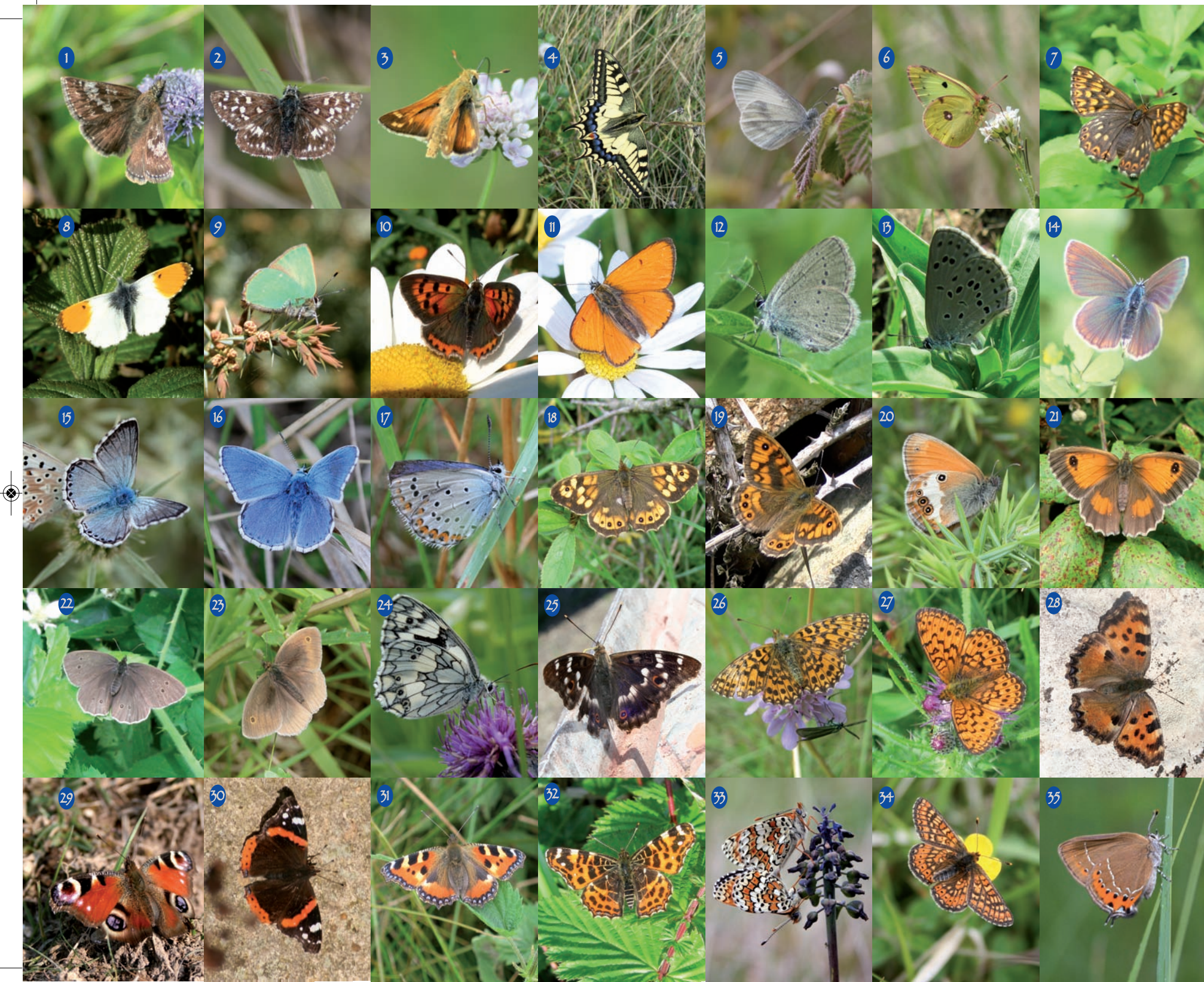
Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie est membre du réseau des Conservatoires d'espaces naturels : www.reseau-cen.org



Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, 2012.
 Rédaction : D. Top et T. Gerard - Maquette : R. Monnehay - Cartographie : J. Boutet
 Photos : F. Boca, T. Gerard, J. Lebrun, S. Leroy, S. Maillier, R. Monnehay, G. Rivière, L. Tailland, D. Top - CEN Picardie
 Imprimé par Imprimerie CARRE, 80390 Fressenneville



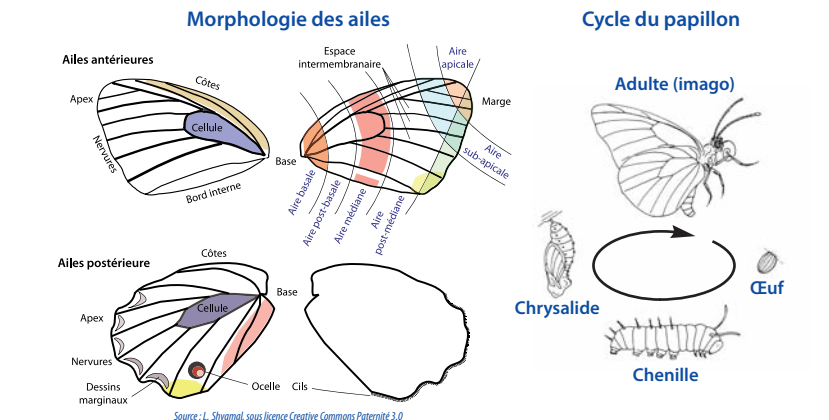
À la découverte des papillons de jour sur les sites du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie



- 1 **Point de Hongrie / *Erynnis tages*** : divers milieux ouverts*. 13-14mm. Dessus brun foncé avec des teintes plus claires sur le dessus de l'aile antérieure. Dessous brun uniforme. Confusion possible avec la Grisette (*Carcharodus alceae*). Plante-hôte : diverses fabacées (Lotier, trèfles, genêts...).
- 2 **Hespérie de la mauve / *Pyrgus malvae*** : pelouses calcicoles*, friches, prairies, landes. 11-13mm. Petit papillon brun noir parsemé de taches blanches de formes variables. La présence d'une tache blanche en forme de molaire sur le dessus de l'aile postérieure permet la plupart du temps de le différencier des autres Hespéries. Confusion possible avec l'Hespérie des sanguisorbes (*Spialia sertorius*). Plante-hôte : diverses rosacées (Potentille, fraisier des bois...)
- 3 **Virgule / *Hesperia comma*** : pelouses calcicoles* à végétations rases. 14-15mm. Dessus nuancé de teintes brunes et jaunes. Dessous verdâtre marqué de taches blanches bien distinctes sur l'aile postérieure. Le mâle se différencie de la femelle par une ligne noire sur le dessus de l'aile antérieure. Confusion possible avec la Sylvaine (*Ochlodes venustus*). Plante-hôte : diverses graminées et fabacées (Lotier, trèfles, genêts...). Espèce menacée en Picardie.
- 4 **Machaon / *Papilio machaon*** : divers milieux ouverts*. 32-40mm. Ailes jaunes barrées de noir. C'est l'un des plus grands papillons diurnes de Picardie. Il se caractérise par la présence d'une "queue" à la base de l'aile postérieure. Confusion possible avec le Flambe (*Iphiclydes podalirius*). Plante-hôte : diverses ombellifères.
- 5 **Piéride du Lotier / *Leptidea sinapis*** : divers milieux ouverts*. 19-24mm. Petit papillon blanc aux ailes arrondies. La partie supérieure de l'aile antérieure est marquée d'une tache plus ou moins sombre selon le sexe. Plante-hôte : diverses fabacées, dont le Lotier.
- 6 **Fluoré / *Colias alfacariensis*** : pelouses calcicoles*. 21-27mm. Coloration jaune vif chez le mâle, tendant vers le blanc chez la femelle. Un ocelle* noir marque le centre du dessus de l'aile antérieure et un ocelle orange celui de l'aile postérieure. Le dessous est marqué par 2 ocelles sur l'aile postérieure dont un est plus ou moins visible. Confusion possible avec le Soufré (*Colias hyale*) ou le Souci (*Colias crocea*). Plante-hôte : Hippocrélide en ombelle.
- 7 **Lucine / *Hamearis lucina*** : pelouses calcicoles*, lisières, clairières. 14-17mm. Dessus brun parsemé de taches orangées. Dessous de même coloration marquée de taches blanches sur l'aile postérieure. Plante-hôte : diverses primulacées (Primevère officielle). Espèce menacée en Picardie.
- 8 **Aurore / *Anthocharis cardamines*** : divers milieux ouverts*. 19-24mm. Papillon blanc dont la présence de taches oranges permet de différencier le mâle de la femelle majoritairement blanche. Le dessous de l'aile postérieure est marbré de vert. Plante-hôte : diverses crucifères (Cardamine, Sisymbre, Thlaspi...).
- 9 **Thécla de la ronce / *Callophrys rubi*** : divers milieux ouverts* et boisés. 13-15mm. Dessous brun uniforme. Dessous verdâtre ponctué au niveau de l'aile postérieure de minuscules points blancs. Plante-hôte : diverses fabacées (Lotier, trèfles, genêts...).
- 10 **Cuivré commun / *Lycaena phlaeas*** : milieux ouverts* (pelouses sèches, friches, jachères sur sols calcaires et siliceux). 12-15mm. Dessus de l'aile antérieure rouge cuivré et parsemé de points noirs. Le dessus de l'aile postérieure est brun avec une bande marginale rouge cuivré, accompagnée parfois de points bleus. Coloration du dessous semblable, avec une bande plus fine au niveau de l'aile postérieure. Se différencie de la femelle de Cuivré des marais par la présence d'une petite "queue" à l'extrémité de l'aile postérieure. Plante-hôte : oseille sauvages.
- 11 **Cuivré des marais / *Lycaena dispar*** : prairies humides. 15-20mm. De couleur rouge vif, le mâle est facilement reconnaissable. La femelle est plus terne, marron et orange. Plante-hôte : oseille sauvages. Espèce menacée en Picardie et protégée par la Loi en France.
- 12 **Argus frère / *Cupido minimus*** : pelouses calcicoles*. 10-12mm. Coloration brune du dessus des ailes identique chez le mâle et la femelle. Le dessous est gris marqué de points noirs. Plante-hôte : diverses fabacées (Anthyllide vulnérable de préférence). Espèce menacée en Picardie.
- 13 **Azuré de la croisette / *Maculinea alcon rebeli*** : pelouses calcicoles* et friches. 17-19mm. Dessus bleu chez le mâle et marron chez la femelle. Le dessous des ailes est gris clair et parsemé de points noirs. Confusion possible avec l'Azuré du Serpolet (*Maculinea arion*). Plante-hôte : ce papillon est strictement lié à la Gentiane croissante, plante nourricière de sa chenille. Espèce menacée en Picardie et protégée par la Loi en France.
- 14 **Azuré des anthyllides / *Cyaniris semiargus*** : prairies et pelouses. 14-17mm. Les différences morphologiques mâle/femelle sont importantes, comme pour la plupart des azurés. Le dessus du mâle présente une coloration bleu violette, brune chez la femelle. Le dessous est gris brun marqué de points noirs. Confusion possible avec l'Azuré des cytises (*Glaucopteryx alexis*). Plante-hôte : diverses fabacées (Trèfles, de préférence). Espèce menacée en Picardie.

- 15 **Argus bleu-nacré / *Polyommatus coridon*** : pelouses sèches et friches calcaires. 15-18mm. Le mâle se caractérise par un bleu très clair sur le dessus des ailes. Dessus des ailes marron chez la femelle, parfois bleu. Dessous grisâtre, composé de taches oranges et de points noirs. Plante-hôte : Hippocrélide en ombelle.
- 16 **Argus bleu-céleste / *Polyommatus bellargus*** : pelouses sèches et rases. 14-17mm. La coloration d'un bleu prononcé domine le dessus des ailes chez le mâle, constitué d'une frange entrecoupée de noir. Le dessus des ailes est marron chez la femelle, parfois bleu. Dessous grisâtre composé de taches oranges et de points noirs. Confusion possible avec l'Argus bleu (*Polyommatus icarus*). Plante-hôte : Hippocrélide en ombelle. Espèce menacée en Picardie.
- 17 **Azuré des coronilles / *Plebejus argyrognomon*** : pelouses et friches calcicoles*. 14-16mm. Coloration entièrement bleue sur le dessus des ailes chez le mâle. Le dessus chez la femelle est plus terne, le bleu ne recouvrant qu'une partie des ailes. Le dessous est gris clair, composé aux extrémités de taches oranges bien marquées. Confusion possible avec l'Azuré de l'Ajonc (*Plebejus argus*). Plante-hôte : ce papillon est strictement lié à la présence de la Coronille bigarrée (*Securigerera varia*). Espèce menacée en Picardie.
- 18 **Tircis / *Pararge aegeria*** : lieux embroussaillés, bois clairs, clairières, lisières. 19-22mm. Dessus brun parsemé de taches fauves. Présence d'un ocelle pupillé de blanc sur le dessus et le dessous de l'aile antérieure. Présence de 3 ocelles pupillés de blanc sur le dessus de l'aile postérieure, le dessous de celle-ci est brun avec quelques points blancs alignés. Plante-hôte : diverses graminées.
- 19 **Mégère / *Lasiommata megera*** : milieux ouverts* chauds avec affleurements rocheux, pierriers. 20-25mm. Coloration fauve du dessus des ailes marqué de lignes transversales brunes. Dessous de l'aile postérieure plus sombre et composée de petits ocelles. Plante-hôte : diverses graminées.
- 20 **Céphale / *Coenonympha arcania*** : prairies bocagères, bois clairs. Préfère les pelouses sèches buissonneuses sur calcaire. 17-20mm. Dessous de l'aile postérieure brun-roux avec une large bande blanche bordée d'ocelles noirs pupillés de blanc et doublement cerclés de jaune-orangé et de noir. Confusion possible avec l'Iphis (*Coenonympha glycerion*). Plante-hôte : graminées (surtout Mélèque, Brachypode, Fétuque...).
- 21 **Amaryllis / *Pyronia tithonus*** : prairies, pelouses, landes, boisements clairs. 16-20mm. Dessus fauve avec un ocelle sub-apical* noir normalement doublement pupillé de blanc. Dessous de l'aile postérieure brun avec une bande plus claire portant quelques ocelles peu distincts. Plante-hôte : graminées (surtout Fétuque, Brome, Brachypode...).
- 22 **Tristan / *Aphantopus hyperanthus*** : prairies, landes, pelouses, boisements clairs. 20-24mm. Dessus brun-noir. Dessous brun avec une série d'ocelles noirs pupillés de blanc et cerclés de jaune. Plante-hôte : diverses graminées (Brome, Brachypode, Pâturin des prés, Molinie...).
- 23 **Myrtil / *Maniola jurtina*** : prairies, landes, pelouses, bois clairs. 22-26mm. Mâle à dessus brun sombre avec un ocelle noir à l'aile antérieure. Femelle brune avec l'ocelle plus gros et une bande fauve sur le dessus de l'aile antérieure. Dessous brun avec une bande plus claire. Plante-hôte : diverses graminées (Pâturine, Fétuque, Brachypode, Dactyle...).
- 24 **Demi-deuil / *Melanargia galathea*** : prairies maigres et pelouses. 23-30mm. Blanc à dessus marqué de larges taches noires. Dessous blanc sale avec des taches grises à brun pâle. Plante-hôte : diverses graminées (Fléole des prés, Brachypode, Brome érigé, Molinie...).
- 25 **Petit Mars changeant / *Apatura ilia*** : bois humides riverains des cours d'eau et des lacs. 31-38mm. Dessus brun-noir avec une bande blanche ou fauve. Reflets bleu-violet sur le dessus du mâle. Confusion possible avec le Grand Mars changeant (*Apatura iris*). Plante-hôte : Peuplier tremble, Saule blanc, Saule marsault, plus rarement sur Aulne glutineux. Espèce menacée en Picardie.
- 26 **Petite violette / *Boloria dia*** : prairies, pelouses sèches avec lisières, landes, bois clairs. 16-17mm. Dessus fauve orangé à dessins noirs marqués. Dessous de l'aile postérieure brun-violet avec des taches nacrées. Plante-hôte : violettes. Espèce menacée en Picardie.
- 27 **Nacré de la sanguisorbe / *Brenthis ino*** : prairies et clairières humides, marécages et tourbières. 17-21mm. Dessus fauve avec des dessins sombres complets et une bordure marginale noire. Dessous de l'aile postérieure varié de verdâtre et de gris-violet sombre. Confusion possible avec le Nacré de la ronce (*Brenthis daphne*). Plante-hôte : Filipendule ulmaire. Espèce menacée en Picardie.
- 28 **Grand Tortue / *Nymphalis polychloros*** : divers milieux ouverts* et boisés. 25-33mm. Dessus roux marqué de noir avec une bordure sombre comprenant des taches bleues. Dessous sombre. Plante-hôte : divers arbres et arbustes dont les saules, chênes et ormes... Espèce menacée en Picardie.

- 29 **Paon-du-jour / *Aglais io*** : divers milieux ouverts*. 27-30mm. Dessus rouge-vineux avec un grand ocelle bleu sur chaque aile. Dessous sombre. Plante-hôte : l'Ortie et parfois le Houblon.
- 30 **Vulcain / *Vanessa atalanta*** : divers milieux ouverts*. 28-31mm. Dessus noir avec une bande rouge sur chaque aile. Dessous sombre. Plante-hôte : principalement l'Ortie.
- 31 **Petite tortue / *Aglais urticae*** : divers milieux ouverts*. 22-26mm. Dessous rouge avec des taches noires et une tache blanche proche du bout de l'aile antérieure. Dessous assez sombre. Plante-hôte : principalement l'Ortie.
- 32 **Carte géographique / *Araschnia levana*** : divers milieux ouverts* et boisés. 16-19mm. Dessus orange fortement marqué de noir pour la forme printanière et noir avec une bande blanche pour la forme estivale. Dessous violacé avec un réseau de traits blancs. Plante-hôte : principalement l'Ortie.
- 33 **Mélitée du plantain / *Melitaea cinxia*** : pelouses sèches, prairies, jachères, friches. 15-20mm. Dessus orange avec un réseau de bandes fines noires. Dessous alternant 3 bandes blanches et 2 bandes orange dont une possède des points noirs. Plante-hôte : de préférence Plantain lancéolé et grand Plantain, parfois Epervière piloselle et Véronique germandrée. Espèce menacée en Picardie.
- 34 **Damier de la succise / *Euphydryas aurinia*** : prairies maigres, pelouses, tourbières. 15-25mm. Dessus fauve avec des réseaux de bandes noires variables. Dessous dominé par l'orange avec une bande orangée proche de la marge de l'aile postérieure et présentant des points noirs dans les cellules*. Plante-hôte : surtout la Succise des prés mais aussi la Scabieuse colombarie (autres plantes possibles selon les sous-espèces). Espèce menacée en Picardie et protégée par la Loi en France.
- 35 **Thécla du prunier / *Satyrion pruni*** : lisières, broussailles et bois clairs. 14-16mm. Couleur fondamentale brune avec une ligne blanche et complète sur le dessous des 2 paires d'ailes. Une large bande orange vif continue sur le dessous de l'aile postérieure permet de le différencier des autres Thécla lui ressemblant. Confusion possible avec la Thécla de l'Orme (*Satyrion w-album*), la Thécla de l'yeuse (*Satyrion ilicis*). Espèce menacée en Picardie.



Petit Glossaire :

- Pelouse calcicole** : végétation herbacée qui se développe sur un sol calcaire (craie) sec et pauvre en éléments nutritifs. Il existe de nombreuses catégories de pelouses calcicoles mais toutes sont devenues rares et présentent un fort intérêt pour la conservation de la faune et de la flore.
- Milieu ouvert** : terme utilisé pour désigner des milieux naturels à dominante herbacée, donc pas ou très peu boisés ou embroussaillés.
- Plante-hôte** : de nombreux papillons sont liés à une ou à quelques espèces de plantes en particulier. Ils pondent leurs œufs sur ces espèces de plante seulement et les chenilles se nourrissent uniquement de ces plantes. Pas de survie à court terme pour ces papillons si leurs plantes-hôtes ne sont pas présentes !
- Imago** : après l'œuf, puis la chenille, puis la chrysalide, l'imago est le stade final (adulte) du développement du papillon. Il correspond à l'apparition des ailes et des organes génitaux.
- Ocelle / Cellule sub-apicale** : voir schéma de l'aile d'un papillon.